



LE LYOTAIN

Juin

Année 2009 - Numéro 3



Printemps = fleurissement

Dans ce numéro :

Printemps = 1
fleurissement

Fleurissement 2

L'écho du conseil 2

Grange l'Evêque 2

Festivités des 13 et 14 juillet 3

Bibliothèque 4

Etat civil 4

Informations mairie 4

Agenda 4

Numéros utiles 4



• Continuer le fleurissement à l'automne

• Aménagement des points propretés

Pour les années à venir, nous envisageons la création de massifs fleuris, de continuer l'aménagement de trottoirs, la pose de jardinières aux entrées de ville, sur les mâts d'éclairage public, etc...

Le conseil municipal a décidé, en début de mandat, de créer une commission « Environnement » composée d'élus et de personnels municipaux afin d'embellir la commune.

Voici les objectifs pour 2009 :

- Remplacement d'arbustes ou arbres sur l'avenue de la gare et sur l'îlot sortie Payns.
- Fleurissement de la mairie et de la place de l'Eglise
- Jardinières fleuries sur le pont de la seine, de l'ACMSH et de la Maison pour Tous
- Plantations d'arbustes à la mairie et à la maison pour tous
- Mise en place de nouveaux portiques aux entrées de la commune
- Aménagement des trottoirs rues de la Libération et Jeanne d'Arc pendant les vacances scolaires d'été

Cela représente beaucoup de travail supplémentaire pour les employés du service technique. Un responsable pour l'entretien du fleurissement a été nommé au sein de ce service.

Nous comptons sur tous les Lyotains et Evêchats pour œuvrer à l'embellissement de la commune en prenant soin d'entretenir les trottoirs et caniveaux longeant les propriétés ainsi que de respecter « les points propretés » en évitant de déposer verres et papiers à côté des bennes.

Comme vous le savez, une commune propre et fleurie n'en est que plus accueillante et nous allons, tous ensemble, faire le nécessaire pour qu'il en soit ainsi.

Jean-Paul Fauconnet
Maire-Adjoint





fleurissement

Malgré les efforts de la commune et l'investissement des agents communaux, quelques personnes, mal intentionnées n'hésitent pas à détériorer les jardinières ou à voler quelques arbustes.



L'Écho du conseil

Séance du 14 mai 2009

Le conseil municipal :

- a voté la décision modificative n°1 à apporter au budget
- a voté le compte administratif 2008, ainsi que le compte de gestion de Mme le Percepteur de Pont Sainte Marie, dont les sommes sont en parfaite conformité
- Annule la délibération qui avait fixé un loyer de 2000€/an à la communauté de commune au titre d'occupation du bureau et salle de réunion et fixe les règles de la participation

de la communauté aux charges de fonctionnement de l'hôtel de ville

- attribue les subventions suivantes : coopérative scolaire de l'école primaire 253€ (146 élèves x 1.73€), coopérative scolaire de l'école maternelle 151€ (87 élèves x 1.73 €), ONAC : 50€
- approuve le règlement du nouvel espace cinéraire et fixe par ailleurs à 900€ le prix d'une case de columbarium (durée fixée à 30 ans) qui peut accueillir trois urnes.
- accepte le bilan que la SEDA a tiré de la concertation concernant l'aménagement de

la ZAC de l'Etang

- attribue le lot de bois coupé à Mr Papegaey pour une somme de 600€
- retient le projet présenté par Mr Franck PLAYS, architecte à Troyes pour la construction du restaurant scolaire
- lance la procédure d'alignement de la rue du Crotay
- accepte de rémunérer à raison de 4h de nuit par nuitée, les agents participant à des séjours hors structures

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet : www.saint-lye.fr



Grange l'Evêque



En 2008, Claude et Benoît se sont beaucoup investis afin de

rendre le hameau propre et bien entretenu tant pour les espaces verts que pour le point propreté (verre et papier) qui se trouve rue de la Mare.

Pour 2009, ils continuent avec le même professionnalisme à entretenir les rues et c'est pourquoi nous demandons à tous les Evêchates et Evêchats

d'aller dans ce sens et d'éviter de laisser les tontes d'herbes dans les caniveaux, car celles-ci finissent par boucher les puits d'eaux pluviales : l'entretien annuel de ceux-ci vous coûte 2000€ + quelques interventions dans l'année pour un coût forfaitaire de 400€ par puisard.

13 juillet
2009



14 juillet
2009

Rendez-vous place de l'église à 22h15 pour le départ de la **retraite aux flambeaux**.

Le **feu d'artifice** aura lieu à 23h au stade

Il sera suivi à partir de 23h30 et jusqu'à 3h du matin d'un **bal populaire** à la salle des fêtes animé par Steph'Animation».

pour les
enfants
château
gonflable

11h : Revue du corps des sapeurs pompiers, sur l'esplanade de l'hôtel de ville et dépôt de gerbe.

16h30: Goûter des enfants (coupon ci-joint)

17h30 à 23h00 : Bal dans le parc de l'hôtel de ville avec « Richard et Virginie »

18h30 : Sangria

19h : Plateau repas sous réservation (coupon ci-joint)

14 juillet 2009

Coupon à déposer pour le 4 juillet à la mairie

Nom : Prénom :

Adresse :

Goûter enfant(s) de moins de 12 ans : Nombre d'enfant(s) (gratuit) :

Nombre de plateau(x) repas (adultes + enfants)

..... * 1€ = (tarif lyotain)

..... * 6€ = (tarif extérieur)

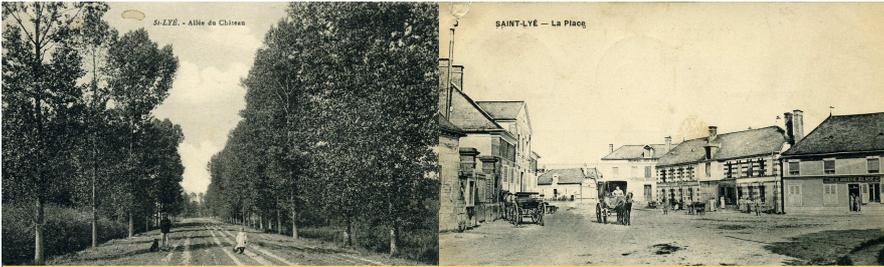
TOTAL :

€

Chèque à établir à l'ordre du trésor public et à agraffer au coupon réponse. Merci de le porter au secrétariat et de **prendre votre ticket d'inscription**.



Bibliothèque



Exposition « Saint-Lyé d'hier et d'aujourd'hui » dans le cadre des journées du patrimoine du 16 au 19 septembre 2009.

Exposition de photographies, cartes postales et peinture dans la salle des cérémonies de la mairie :

- Mercredi 16 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi 17 septembre de 14h à 17h
- Vendredi 18 septembre de 14h à 17h
- Samedi 19 septembre de 10h à 13h

Une matinée sera réservée pour les élèves des écoles de Saint-Lyé.

Diaporama le vendredi 18 septembre à 20h30 à la mairie.

Renseignements auprès de la bibliothèque

☎ 03 25 81 32 47

Horaires d'été de la bibliothèque :

Juillet : lundi : 15h30 - 17h, mercredi 15h - 17h30, jeudi 17h30 - 19h, samedi 13h30 - 15h.

Août : mercredi 15h - 17h30, jeudi : 17h30 - 19h.



Informations mairie

Canicule : informations en mairie pour les personnes intéressées.

Opération tranquillité vacances : la gendarmerie reconduit son opération, renseignements en mairie.

Vaccination : le centre de lutte contre la tuberculose et centre de vaccination communique la possibilité d'une prise en charge gratuite pour les vaccins DT polio, BCG, ROR, Coqueluche tous les mardis de 17h à 18h sans rendez-vous au centre hospitalier de Troyes, pavillon I du bâtiment Mère et Enfant niveau 0.



Agenda

Dimanche 28 juin : Foulée de Saint-Lyé.

Du 25 au 27 septembre :

Exposition peinture à la salle des fêtes.

Samedi 10 octobre : 30 ans du club des myosotis : animation à la salle des fêtes.

Mercredi 28 octobre : Concours de belote à la salle des fêtes (Myosotis).

État civil*

Naissances

Inès DIELEMAN le 28 avril

Céléna LAURENT le 11 mai

Noam CUISIN le 14 mai

Hugo MANGIN le 14 mai

Lilou CHERQUITTE le 23 mai

Antoine BERTON le 4 juin



Mariage

Françoise NODIN et Jean-Luc

PICARD le 14 février



Décès

Julienne CHOFFEL le 5 mai



*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal

Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Maire annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h30 à 19h30</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Accueil de loisirs	
Restaurant scolaire	03 25 76 61 92
Club juniors ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz	03 25 74 88 30
La poste	03 25 76 56 63
<i>Services d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15